

Dossier coordonné par Christiane Chaulet Achour, publié par Algérie Littérature/Action, revue, Marsa éditions (2003)

VIOLENCE ET GUERRE EN ALGERIE : 1954-1962

« Il va peut-être y avoir beaucoup de petits-enfants qui vont demander des comptes à leur grand-père »
Noël Favrelière, Novembre 2000

Dans *Le Monde* du 20 juin 2000, Florence Beaugé consacrait un article à une Algérienne, torturée pendant la guerre, Louise Ighilahriz, qui était à la recherche du médecin militaire français, le Dr. Richaud, qui lui avait sauvé la vie. Cet article est à l'origine d'une vague de fond sans précédent en France, depuis l'indépendance de l'Algérie. Des « acteurs » de la guerre ont répondu aux questions du journal. Ces acteurs ne sont pas des moindres puisqu'il s'agit des généraux Massu et Bigeard.

Un an après, la journaliste souligne : « il y a tout juste un an, un nom faisait irruption sur la scène médiatique française. De façon totalement imprévisible, Louise Ighilahriz allait devenir le catalyseur d'un débat sur la torture et les exactions commises par l'armée française pendant la guerre d'Algérie, le premier d'une pareille ampleur sur ce sujet depuis quarante ans » (« La question d'une femme », *Le Monde*, 15 juin 2001).

Il faut croire que le temps était venu de dire et d'entendre. Car à la rentrée de 2001, deux ouvrages importants étaient publiés, celui de Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie 1954-1962*, chez Gallimard et celui de Sylvie Thénault, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, à la Découverte. Etant donné l'importance de ces deux ouvrages, ils n'étaient d'immédiateté. Suivaient alors de nombreuses rééditions : on assistait et on assiste encore à une convergence de témoignages et d'études de chercheurs. Comme l'affirmait Benjamin Stora : « le passage de la mémoire à l'histoire commence à s'opérer [...] avec l'ouverture des archives, en particulier celles de l'armée, et l'arrivée sur le devant de la scène culturelle de nouvelles générations non-concernées par cette période tragique ».

Algérie Littérature Action ouvre à son tour un dossier pour accompagner cette explosion, par quatre lectures de jeunes lecteurs en France, de ceux qui n'ont pas pu connaître cette période et ces faits et qui les découvrent assez stupéfaits en voyant se lever une partie du voile sur des agissements peu glorieux de la part du pouvoir colonial mais aussi sur le courage d'hommes et de femmes qui ont osé dire non, au risque de leur vie et de leur avenir. Quatre jeunes chercheurs de l'université de Cergy-Pontoise, d'origines diverses (française, marocaine, antillaise) parmi ceux qui se sont passionnés pour cette découverte douloureuse mais nécessaire à la connaissance du passé pour éclairer les disfonctionnements du présent. Les textes portent sur deux personnalités centrales puisque l'une, Henri Alleg est emblématique des militants torturés

pour leur combat pour la justice ; l'autre, Noël Favrelière, des Appelés ou Rappelés qui ont choisi de « désertter » la guerre sans nom.

A propos du témoignage de N.Favrelière

Le désert à l'aube

La dédicace de l'ouvrage rend hommage à un soldat algérien et à un soldat français :

« Je dédie ce livre à la mémoire de mon camarade Kadou (Abd el Kader Benazouz) et à tous ceux qui, comme lui, sont morts pour que d'autres vivent libres et en paix.

... et à toi aussi jeune soldat inconnu, que j'aimerais tant connaître. Souviens-toi ! C'était le matin du mardi 28 août 56. Tu étais chasseur et j'étais le gibier. Par hasard, tu m'as surpris dans la crevasse où je me terrais pour attendre la nuit. Figé et muet, blond ou roux, car ta peau très claire était rougie par le soleil d'Afrique, timidement, tu m'as souri. Sans doute, avais-tu peur de mourir. J'étais un transfuge et je pointais mon arme sur toi.

T'ai-je souri en retour, je ne le sais plus. Mais je t'ai laissé repartir pour rejoindre ceux qui, comme toi, avaient mission de m'abattre... et tu ne leur as rien dit ».

Si cette dédicace est peu connue, c'est que l'ouvrage lui-même est tombé dans l'oubli. Aussi nous proposons-nous d'en donner un court résumé, puis de rappeler qui était son auteur ; nous essaierons enfin d'apprécier sa portée, au moment de sa parution et aujourd'hui, avec sa réédition.

En 1956, Noël Favrelière, [né à la Rochelle en 1934], est rappelé en Algérie dans un régiment parachutiste pour participer à ce qu'on appelle faussement « la pacification ». Il ne veut pas partir, justement parce qu'il ne croit pas à cette prétendue pacification. Il embarque tout de même pour l'Algérie et discute souvent avec ses compagnons du cas algérien. Pour lui, sa liberté est de reconnaître l'inutilité de cette présence française, et en fait, de cette guerre. Il est témoin de crimes absurdes et horribles. Il décide qu'il lui faut quitter l'armée et il a l'idée de se faire blesser volontairement. Malheureusement, aucun de ses amis ne souhaite l'aider.

Un jour, révolté par l'exécution sommaire à laquelle va être livré un jeune rebelle, la fameuse corvée de bois, il le libère et déserte avec lui. Noël Favrelière déclare : « J'avais fait ce que je devais faire, et c'était tout. Même la pensée que j'allais mourir bientôt ne me faisait pas regretter ma décision (p.9). S'en suit une fuite d'une semaine dans le désert où il se lie d'amitié avec le prisonnier, Mohammed. Ils sont aidés par les différents groupes d'Algériens qu'ils rencontrent. Ils finissent par rejoindre l'Armée de Libération Nationale. Noël Favrelière reste dix mois avec les combattants de l'A.L.N. et participe avec eux à leurs opérations. Il change de nom et s'appelle désormais Nourredine. Il prend l'habit des « fellaghas ». Il dit de cette période dans son ouvrage : « Je ne me rappelais pas avoir été plus heureux. Tout autour de moi ce

n'était que sympathie ; mieux, je baignais dans la fraternité »(p.123). Au terme de ces dix mois, il gagne Tunis d'où il part rejoindre sa sœur aux Etats-Unis.

Avant de rejoindre l'armée, Noël Favrelière est un jeune artiste. Durant sa vie civile, il ne s'intéresse pas beaucoup à la politique. Il explique ses raisons : pour lui, tout ce qui est association ou club transforme en mouton de Panurge. Mais quand il entend parler de rappeler sa classe militaire, il prend conscience du fait qu'il n'est pas bon d'être seul : « Je me disais que si nous avions tous fait cause commune au lieu de n'être qu'une foule d'individus indépendants les uns des autres, nous aurions pu ne pas partir, en refusant tout net, en bloc » (p.26).

Avec la réédition de son témoignage, en 2000, Noël Favrelière reparaît dans les colonnes de la presse. Il est ainsi campé dans *L'Humanité* du 9 novembre 2000 : « Noël Favrelière est un rebelle, que cela se sache. Un esprit indépendant qui, discussion aidant, fait remarquer que ses amitiés les plus solides restent celles dans la mouvance communiste. Celles qui [...] sont les fondements de son acte de révolte face à la barbarie. « Quand je suis parti en Algérie, on sortait de la guerre [...] Je lisais la presse communiste. Je baignais là-dedans. Je suis contre cette putain de guerre. Pour mille et une raisons : c'est un autre pays, une autre religion, des gens différents qui ont le droit à leur liberté. Cette guerre est profondément injuste [...] Quand j'ai quitté mon père sur le quai de la gare, je lui ai dit : maintenant, je vais faire le boche » ...

Noël Favrelière a été deux fois condamné à mort par contumace et n'a pu revenir en France qu'en 1966, après avoir été blanchi de ses deux condamnations. Il travaille alors à la direction commerciale de Renault. En 1983, il entre à la direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires étrangères, puis il est nommé directeur de l'Institut français C.Nodier à Ljubljana enfin au Centre Culturel Français d'Amman jusqu'en 1995.

Le désert à l'aube a été essentiellement un livre connu et lu de militants contre la guerre d'Algérie. Sur la couverture, il est d'ailleurs précisé « documents », et en librairie, il est rangé sur le rayon « Histoire ». La publication du *Désert à l'aube* fut problématique. En 1960, pensant que seuls les communistes pouvaient publier son récit, il l'envoie au directeur de *L'Humanité*, qui l'égare ; ce sont les éditions de Minuit qui le publieront. L'ouvrage est saisi, une semaine après sa publication et sa diffusion interdite. D'ailleurs, tous les récits concernant la guerre d'Algérie et qui montraient ce qui s'y passait vraiment ont été saisis lors de leur première publication et leur diffusion interdite (comme *Jours tranquilles en Kabylie*, 1957, de Georges Mattéi ; *La Question*, 1958, de Henri Alleg ; *Quatre-vingts Exercices en zone interdite*, 1961, de Daniel Zimmermann ...). Pour la plupart, ils ne sont réédités qu'en 2000 à la faveur d'un renouveau d'intérêt pour la guerre d'Algérie grâce à des travaux de recherche mais aussi aux témoignages d'acteurs algériens et français qui n'avaient pas parlé depuis quarante ans. La guerre d'Algérie reste un sujet qui dérange, un sujet encore tabou. Les combattants d'Algérie sont revenus en France dans l'indifférence au mieux, dans le mépris au pire. Alors la plupart se taisent. Lorsqu'on s'étonne que les deux millions d'appelés et de rappelés aient gardé le silence à leur retour d'Algérie, Noël Favrelière proteste avec véhémence :

« Ce n'est pas vrai que nous voulions garder le silence. Le problème, c'est que personne n'était prêt à nous entendre, encore moins à nous écouter. Chaque fois que j'ai eu l'occasion, j'ai ouvert ma gueule, mais c'est vrai, j'étais à l'étranger ». Et puisqu'il est en colère et qu'il parle à un journaliste de *L'Humanité*, il lance : « Je suis sûr que si je réponds à vos questions, vous ne pourrez pas imprimer mes réponses » et de poursuivre : « Je n'ai jamais lu dans vos colonnes que, finalement, j'avais eu raison de foutre le camp, de dire merde à cette putain d'armée. Quarante-quatre ans pour reconnaître mon existence et mon action, ça fait beaucoup ! » Noël Favrelière est ainsi. Exigeant avec ceux qui ont sa confiance. Et d'égrainer ses reproches vis-à-vis du PCF, « qui, d'un côté, tenait un discours anticolonialiste et, de l'autre, disait aux petits gars d'y aller »... « Quand, en 1960, j'ai envoyé mon manuscrit *Le désert à l'aube* à mon père en France, je pensais que seuls les communistes pouvaient faire quelque chose. Etienne Fajon s'est empressé de l'égarer » (*L'Humanité* du 9 novembre 2000).

Pour Noël Favrelière, rester insensible à ce qui se passait en Algérie était impossible. Dans son récit autobiographique, il dénonce l'horreur qu'il a vécue et qu'il a vue dans les deux camps :

« Au cours de la même opération, nous tuâmes une petite fille arabe de sept ou huit ans. Un de ceux qui l'avaient vu mourir me raconta ce qui s'était passé. Comme une compagnie du huitième approchait d'un village, ceux qui étaient en tête virent un buisson s'agiter. Sans chercher à savoir ce qu'il y avait derrière, le capitaine ordonna de tirer. Au même instant, une petite fille en robe blanche sortit, apeurée, du buisson et se mit à courir vers le village. Les hommes qui étaient les plus près d'elle ne tirèrent pas ; les autres, peut-être parce qu'ils ne voyaient pas très bien (je voudrais tellement leur trouver une excuse !) tirèrent, eux ; mais la petite fille en blanc courait toujours. Le capitaine s'adressa alors au tireur d'élite qui était près de lui et lui dit : « Tu as 500 francs et ma boîte de ration si tu le descends. » Le tireur visa posément, comme au stand, et tira. La petite tache blanche s'arrêta net et roula dans l'herbe. L'enfant mourut quelques minutes plus tard dans les bras de celui qui l'avait touchée. Je vis ce gars-là quelques jours plus tard et je le trouvais complètement changé. Certains disaient maintenant de lui : « Il est dingue. » Frisch, à qui j'en parlais, me dit : « A la guerre, on perd toujours quelque chose. Parfois, c'est seulement la vie. » (p.45-46)

Plus loin, il décrira une exécution de mouchards par les Algériens :

« Deux des moujahidine poussèrent les deux condamnés dans le jardin, droit sur moi. A quelques mètres de mon arbre, d'un croc-en-jambe, ils les firent tomber sur les genoux. Cette fois je pouvais les voir très distinctement, car la lune les éclairait de côté. Ils étaient imberbes et semblaient avoir chacun une quarantaine d'années. Ils me paraissaient déjà morts, tant leur visage était morne et pâle. La lune n'éclairait qu'un côté de leur figure, à l'exception de l'orbite que l'ombre envahissait, la faisant paraître profonde et vide comme celle d'un crâne. Presque en même temps, les deux moujahidine leur rejetèrent brutalement la tête en arrière en les tirant par les cheveux et, d'un mouvement rapide du bras droit, leur passèrent le couteau sur la gorge ». (p.206)

Ces hommes sont tués par le couteau et non par une balle car, selon les moujahidine, elle serait trop chère pour leur vie.

Autre exemple de l'horreur que ce dernier extrait où Noël Favrelière a déjà rejoint Tunis. Il retourne dans les montagnes avec un journaliste et cinéaste américain pour faire un reportage sur l'entraînement d'un camp de moujahidine :

« Le matin de notre quatrième jour dans la montagne, des civils arrivèrent au camp pour se faire soigner. L'un d'eux avait un trou au milieu de chaque main et plusieurs plaies dans le dos. L'homme était jeune, quarante ans à peine. Il nous raconta ce qui lui était arrivé. Un convoi français avait été attaqué par les Algériens près de son village. Le lendemain, les paras occupaient le village. Presque tous avaient fui, mais lui était resté dans sa maison. Les paras le sortirent de chez lui et le placèrent devant une porte. Ils lui lièrent les chevilles et lui clouèrent les mains, les bras en croix, contre la porte. Puis, de l'autre côté de la porte, ils enfoncèrent des clous qui, après avoir traversé le bois, lui entraient dans le dos. Avant de partir, un des paras lui avait saisi le majeur de la main gauche et il avait tiré d'un coup sec : la tête du clou avait traversé la main. Involontairement, ce para lui avait sans doute sauvé la vie, car l'Algérien n'aurait pu rester bien longtemps ainsi tendu, arqué en avant, pour ne pas s'enfoncer sur les clous qui le menaçaient par derrière. Sa main gauche arrachée de la porte, il put alors se tourner vers la droite et dégager son dos. Mais sa main ne descendait pas assez bas pour qu'il pût défaire les cordes qui lui entravaient les chevilles. Des femmes du village, qui s'étaient sauvées quand les Français étaient venus, revinrent après leur départ, le détachèrent et arrachèrent le clou qui retenait encore sa main droite. Quelques minutes plus tard, le hameau fut rasé par un bombardement aérien. L'homme et les femmes purent se sauver par miracle. L'Américain prit des photos de l'homme, de ses mains, de son dos. Il me dit : « Même si elles paraissent, personne ne croira jamais que ce sont des Français qui ont fait ça. – Oui, je sais. Moi-même, si le pauvre gars n'était pas devant moi avec ses trous dans les mains et dans le dos, je n'aurais pas cru cela possible » (p.223-224)

Dans l'ouvrage, *La guerre sans nom. Les appelés d'Algérie 54-62*, d'autres expliquent comment on les poussait à détester les Algériens. Ils s'expriment en ces termes : « On nous a raconté, avec tous les détails, les appelés égorgés, émasculés ; certains officiers étaient là pour essayer de nous motiver contre le FLN, contre les terroristes – les fellaghas, on les appelait. [...] Très tôt, l'engrenage de la guerre se met en place : les rappelés, même réticents, basculent devant le spectacle de camarades tués. La loi de la guerre implique qu'à la terreur aveugle réponde la violence aveugle » (Seuil, 1992, p.52). Ceux d'Algérie ont l'impression d'être une génération d'oubliés, d'exclus de l'Histoire. Les livres relatent les exploits des poilus de 14-18, évoquent les résistants sous l'occupation allemande. Les Anciens combattants d'Algérie se morfondent dans un pesant oubli qu'ils ont eux-mêmes longtemps entretenu. L'amnésie a été longue, pendant quarante ans, la guerre d'Algérie est restée enfouie dans les mémoires de ceux qui l'ont vécue. Depuis quelque temps, et notamment depuis les aveux du général Aussaresses et du général Massu, la guerre d'Algérie est un sujet qui refait surface. Mais l'horreur de cette guerre n'est pas encore assez présente dans les esprits.

Laissons le mot de la fin à l'appel à la condamnation de la torture pendant la guerre d'Algérie lancé par douze intellectuels, dont Noël Favrelière :

« Des deux côtés de la Méditerranée, la mémoire française et la mémoire algérienne resteront hantées par les horreurs qui ont marqué la guerre d'Algérie tant que la vérité n'aura pas été dite et reconnue. Ce travail de mémoire appartient à chacun des deux peuples et aux communautés, de quelle qu'origine que ce soit, qui ont cruellement souffert de cette tragédie dont les autorités françaises portent la responsabilité essentielle en raison de leur obstination à refuser aux Algériens leur émancipation. Aujourd'hui, il est possible de promouvoir une démarche de vérité qui ne laisse rien dans l'ombre. [...] Avec cette mise à jour il ne s'agit pas seulement de vérité historique, mais aussi de l'avenir des générations issues des diverses communautés qui vivent avec ce poids, cette culpabilité et ce non-dit. Pour nous, citoyens français auxquels importe le destin partagé des deux peuples et le sens universel de la justice, pour nous qui avons combattu la torture sans être aveugles aux autres pratiques, il revient à la France, eu égard à ses responsabilités, de condamner la torture qui a été entreprise en son nom durant la guerre d'Algérie. Il en va du devoir de mémoire auquel la France se dit justement attachée et qui ne devrait connaître aucune discrimination d'époque et de lieu. Dans cet esprit, et dans cet esprit seulement, tourné vers un rapprochement des personnes et des communautés et non vers l'exacerbation de leurs antagonismes, nous demandons à M. Jacques Chirac, président de la République, et à M. Lionel Jospin, premier ministre, de condamner ces pratiques par une déclaration publique. Et, nous invitons les témoins, les citoyens à s'exprimer sur cette question qui met en jeu leur humanité ».

Sionne BAGOUE



Alors que le monde se relève d'une guerre ayant repoussé encore plus loin si possible les limites de l'horreur, alors que l'Europe entière soigne encore ses plaies et ses profondes meurtrissures, débute en novembre 1954 un nouveau conflit idéologique et militaire impliquant deux pays géographiquement très proches mais culturellement très éloignés : la France du Général de Gaulle, et l'Algérie alors colonie française.

A une époque où chaque pays sous tutelle ou sous domination étrangères, ou gouverné par un régime dictatorial, rêve d'indépendance et de liberté (Indochine, pays satellites de l'ex Union soviétique, Inde, Maroc, Algérie, ...), les guerres se multiplient et se soldent systématiquement par des pertes humaines et matérielles énormes, conséquences inévitables et prévisibles résultant de volontés farouches où chacun campe obstinément sur ses positions, et où le plus fort (et non celui allié à la plus noble cause) l'emporte.

C'est dans ce contexte que s'inscrit *Le désert à l'aube*, récit autobiographique de Noël Favrelière, militaire parachutiste rappelé en Algérie par l'armée française en 1956, afin de traquer et d'anéantir les rebelles algériens opposés au régime colonial français, dans une vaste opération de « pacification ». Ce dernier, loin d'approuver les idées, les causes et les arguments en faveur de la mobilisation de la France dans cette guerre, décide de prendre parti pour ceux

dont le combat lui paraît légitime et naturel, quitte à se retourner contre son pays, sans toutefois le renier ou le combattre, ce qui dès lors le place dans une situation on ne peut plus délicate et périlleuse.

Traître et ennemi de la nation pour les uns, fou pour les autres, héros pour une relative minorité, N. Favrelière restera longtemps renié par la France pour sa désertion, même après 1962, année de la fin de la guerre, synonyme de l'indépendance de l'Algérie. Il s'agit précisément d'un auteur se situant aux marges de ses homologues, et dont le témoignage et les actions, bien que reconsidérées et revalorisées aujourd'hui, ont profondément choqué ses contemporains, suffisamment pour faire de son ouvrage un document annexe exprimant certaines vérités que l'on préférerait enfouir à jamais, que l'on aimerait voir tomber dans l'oubli.

Nous tenterons ici d'examiner la manière dont N. Favrelière nous décrit sa guerre d'Algérie, en nous intéressant particulièrement à ses motivations et à son discours sur certaines actions menées par l'armée française, tout en essayant de déterminer dans quelle mesure le récit de l'ancien parachutiste français constitue un document « politiquement incorrect ».

Dès les premières lignes du récit, l'auteur nous « parachute » en plein centre des opérations. Traqué sans relâche par les militaires de l'armée française – armée qu'il vient de désertre en compagnie d'un combattant rebelle algérien, Abd el Kader, qui deviendra un ami fidèle – reconnu coupable par ses pairs de trahison pour cet acte jugé aussi insensé qu'inacceptable, passible d'une condamnation à mort, N. Favrelière se place et nous place d'emblée au cœur d'une situation apparemment inextricable où, après une longue lutte, la voix de la raison a finalement cédé la place aux élans du cœur.

Nous sommes en plein cœur de la période de « pacification », dont les trois objectifs fondamentaux, énoncés par Bernard Droz et Evelyne Lever, sont la « reconquête militaire du terrain, la reprise en main des populations et la destruction de l'OPA adverse. » (cf. bibliographie, p.135) Ces objectifs expriment clairement l'idée que la pacification n'a de pacifique que le nom, et qu'il s'agit pour la France de mettre un terme définitif aux révoltes et aux attentats perpétrés par les rebelles algériens, par tous les moyens, pour rétablir une paix toute relative.

La conséquence de la décision prise par le militaire français le conduit donc dans un long parcours du combattant où la ruse, l'art de la dissimulation, l'endurance, la patience, la résistance, l'adaptation et l'intégration s'avèrent des alliés utiles et indispensables à la survie. De fait, au terme d'une errance d'une semaine dans le désert algérien, celui qu'on appelle désormais « le déserteur » rejoint les rangs de l'ALN (Armée de Libération Nationale) et découvre avec joie mais sans stupeur des hommes essentiellement bons et généreux engagés dans un combat juste afin de reconquérir une des valeurs les plus chères à l'homme : la liberté, sous-tendue par l'obtention de l'indépendance. Intégré au sein de l'organisation militaire des rebelles algériens, N. Favrelière nous décrit de quelle manière procèdent ces derniers dans la lutte pour l'indépendance et comment il en est venu à s'intégrer naturellement dans un groupe aux mœurs, à la culture, à la langue et aux pratiques radicalement différentes des siennes, mais aux idées communes : « je ne me rappelais pas avoir été plus heureux.

Tout autour de moi ce n'était que sympathie ; mieux, je baignais dans la fraternité. » (p.123)

La figure du barbare et du terroriste assoiffés de sang français, qui correspond à la représentation que l'on se fait alors du moujahid, disparaît pour laisser place à une tout autre association, celle du guerrier, de l'homme ordinaire mobilisé pour une noble cause contre l'oppression tyrannique et impitoyable, barbare. Ce renversement des rôles opéré par l'auteur, qui ne fait que rétablir l'image même de ce qu'il juge être une vérité cachée aux yeux de tous, inscrit ce texte dans une dimension polémique voire, pour beaucoup à ce moment, antipatriotique, tout simplement intolérable et proprement nuisible, car s'attaquant directement à l'autorité gouvernementale et aux idées préconçues et/ou faussées d'une grande partie de l'opinion publique, alors convaincue que l'Algérie est une partie de la France, une « province française », conviction rendant en conséquence légitimes les mesures prises par le gouvernement et sa position.

Il s'agit donc en tous points et en contexte d'un texte à scandale, où sont énoncées des anecdotes concernant certaines pratiques ineffables et inavouables de l'armée française sur des civils ou militaires algériens (p.64 lors de la découverte d'un charnier d'ânes et de chameaux), où la sincérité et le dévouement de l'auteur pour la cause d'un peuple soumis au régime colonial occidental se manifestent sans retenue, où l'autorité française est complètement remise en question, même dénoncée. L'homme civilisé s'apparente au barbare, dont les actions sont hautement condamnables car dénuées de moralité et de raison ; le « barbare » passe pour l'être le plus civilisé qui soit, défendant son territoire, sa culture, son essence, afin de repousser la menace extérieure désireuse d'imposer sa domination par la force ou, plus subtilement, par le système scolaire, administratif, institutionnel. Dès novembre 1954, étaient diffusés des tracts poussant le peuple algérien à s'insurger et à prendre les armes contre l'envahisseur :

Peuple algérien

Pense à ta situation humiliante de colonisé... Avec le colonialisme, Justice, Démocratie, Egalité ne sont que leurre et duperie. A tous ces malheurs, il faut ajouter la faillite de tous les partis qui prétendaient te défendre... Au coude à coude avec nos frères de l'Est et de l'Ouest qui meurent pour que vivent leurs patries, nous t'appelons à reconquérir ta liberté au prix de ton sang.

Organise ton action aux côtés des forces de Libération à qui tu dois porter aide, secours et protection. Se désintéresser de la lutte est un crime. Contrecarrer l'action est une trahison.

Dieu est avec les combattants des justes causes, et nulle force ne peut les arrêter désormais, hormis la mort glorieuse ou la Libération Nationale.

(Bibliothèque de travail 2, sur *La Guerre d'Algérie*).

On ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement ou de faire une analogie avec la situation de la France sous l'occupation allemande. La situation en Algérie est sinon similaire du moins très proche, seuls les protagonistes changent. Et l'on se demande comment une nation ayant connu l'oppression, l'ayant haïe et condamnée de toutes ses forces, ayant résisté et lutté contre elle pour retrouver sa liberté, en vient à son tour à revêtir l'habit allemand et s'avérer un élève particulièrement doué des pratiques nazies.

Telles sont les principales questions que soulève le récit de N. Favrelière, récit présentant des Algériens d'autant plus civilisés et dignes de respect et d'éloges que ceux-ci aiment, contre toute attente, d'un amour profond et sincère la

culture du pays ingérant, qu'ils seraient soucieux de lui apporter toute l'hospitalité et la prodigalité dont il a besoin, du moment qu'il ne nuit pas à ses hôtes, le tout dans un réel mouvement de pacification. L'on prend conscience, au fil de la lecture, de toute l'implication et de la portée du texte de N. Favrelière, qui révèle au grand jour de nombreux aspects que l'on ignorait ou, pire, que l'on refusait de voir, de connaître ou de reconnaître.

Il reste cependant une réalité connue de tous, attestée par de nombreux témoins internes et externes à l'armée : la torture en Algérie, qui rappelle les souvenirs liés aux méthodes de la Gestapo. Ce qui nous amène à une question essentielle : comment décrire l'horreur, l'indicible, l'incroyable dont la nature est si violente qu'elle se heurte à l'incapacité de l'esprit d'en prendre toute la mesure, de se la représenter ?

Plutôt que de décrire par des mots violents la nature et la réalisation des diverses exactions commises par l'armée française, les mots exprimant la douleur mais ne la faisant que très difficilement ressentir mentalement et physiquement, l'énoncé de violences pouvant se heurter à l'indifférence, à l'incrédulité, et n'éveillant qu'un intérêt éphémère parmi une partie relativement importante de la population, N. Favrelière choisit d'expliquer comment et pourquoi il a été amené à se détacher moralement et militairement de son pays, à sacrifier son honneur pour rejoindre le camp dit ennemi, quitter l'armée de sa patrie se révélant plus choquant et susceptible de marquer durablement les esprits : « Foutre le camp, n'est-ce pas la meilleure façon de leur dire à tous que tu es écoeuré de leur pacification ? » (p.73)

Conscient de la portée d'une telle action, N. Favrelière expose au lecteur le doute qui gagne et ronge l'esprit de certains militaires qui eux-mêmes sentent, comme cela a pu être le cas en Indochine (ou comme cela sera le cas quelques années plus tard pour des Américains au Vietnam), le non-fondé de cette guerre, la répulsion qu'ils ressentent à mener des actions allant à l'encontre de leurs convictions, mais qu'ils doivent malgré tout mener à bien, sous peine d'y perdre leur vie : « Si seulement les copains étaient ici, peut-être qu'ils viendraient avec moi ? Mais non, ils ne viendraient pas, et tu le sais bien. Rappelle-toi l'Alsacien qui te disait : « Je considère ça comme un suicide. » » (p.74)

En disant tout haut ce que des membres de l'armée française pensent tout bas, N. Favrelière sème aussi le doute au sein de la population française, en détruisant les tabous et l'idée de la légitimité de cette guerre.

La désertion fut néanmoins le résultat d'une décision très difficile à prendre, et d'une pensée tourmentée, l'auteur transcrivant au lecteur le combat intérieur auquel il s'est livré, nous révélant ses pensées, ses réflexions qui détermineront la ligne de conduite à adopter : « « Si tu le fais partir, mieux vaut pour toi partir avec lui. » Cette idée m'exaltait et m'effrayait à la fois » ; « Si tu ne fais rien, cet homme va mourir... ». La force de conviction de cette affirmation, énoncée de manière toute naturelle, frappe le lecteur. Elle nous fait prendre conscience ou connaissance d'un fait courant en Algérie : les exécutions sommaires commises par l'armée française sur les résistants et les civils algériens.

Il est à noter que l'auteur décide de désertir le 26 août 1956, jour on ne peut plus symbolique puisque correspondant à la date anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme.

N. Favrelière choisit également de nous présenter un autre point de vue, trop longtemps négligé : celui des Algériens. L'auteur fait l'effort de se mettre à leur place, d'abord virtuellement, par la conscience, puis concrètement, activement, sur le terrain. Il dresse de cette manière le portrait d'un peuple et de ses représentants les plus virulents, portrait faisant transparaître des valeurs nobles pour une cause qui ne l'est pas moins. L'écrivain Albert Camus ne partageait-il pas un point de vue semblable, en mettant l'accent sur l'importance du dialogue, afin que chacun puisse mieux comprendre l'autre : « Si chacun, Arabe ou Français, faisait l'effort de réfléchir aux raisons de l'adversaire, les éléments au moins d'une discussion féconde pourraient se dégager. » [Propos tenus à Alger, lors d'un débat organisé par ses amis et où aurait été présent Mouloud Feraoun]

La parution en 1960 d'un tel document ne pouvait, dès lors, que déboucher sur une interdiction de diffusion, sa propagation ne manquant pas de produire un réel impact dont l'onde de choc pouvait se ressentir très loin, à forte intensité. N. Favrelière dénonce un système qui, loin de pacifier, suscite et attise la haine. En écrivant et décrivant une expérience unique née d'un profond malaise qu'il n'est pas seul, à ce moment-là, à ressentir, N. Favrelière espère toucher la sensibilité du public et lui faire « ouvrir les yeux » sur ce qu'on appelait le problème algérien. La notion de littérature n'a ici plus vraiment d'importance. Peu importe finalement la manière dont sera retranscrite cette expérience. Seule compte la matière, qui constituera une voix, une archive, une mémoire s'élevant contre l'oubli, contre l'hypocrisie et la fausseté qui ont régné et règnent encore autour de ce problème algérien.

Le texte très engagé de N. Favrelière met donc en évidence la pathétique obstination et résistance d'un pays riche pour maintenir un ordre, un régime, un système d'un autre temps voué inéluctablement à disparaître au fil de l'évolution, ou tout du moins à se diriger vers une conception plus humaniste du monde, conséquence positive de la modernité qui, porteuse de richesse, pousse les pays industrialisés à se poser la question suivante : quel est l'intérêt de dominer *manu militari* des pays alors que la suprématie mondiale de l'Europe n'existe plus ?

Au total, selon certaines estimations, la guerre d'Algérie aura fait 24 614 morts et 64 985 blessés du côté français, environ 300 000 ou 400 000 du côté algérien, sans compter les blessés dont le nombre s'élève à plusieurs milliers. Pour sa part, le discours officiel algérien a toujours donné le nombre de « un million de martyrs ». Financièrement, le coût pour la France s'avère également très élevé, puisqu'il est estimé entre vingt-sept et cinquante milliards de francs. S'ajoute également le problème des Français résidant en Algérie, les Pieds-Noirs, contraints de quitter le pays soit pour rejoindre la métropole, où ils sont considérés comme des intrus, soit pour s'exiler en Espagne, au Canada ou en Amérique du Sud. Aujourd'hui encore, l'épisode de la guerre d'Algérie crée un certain malaise, beaucoup se demandant comment le pays des Droits de l'Homme a pu en arriver là. Pour Noël Favrelière, le problème de la guerre d'Algérie est loin d'être réglé, comme le montre ses propos rapportés par le journal *L'Humanité* du 9 novembre 2000 : « Il y a des enquêtes à ouvrir. Il faut crever l'abcès. Aller jusqu'au bout. C'est indispensable pour tous les appelés qui se sont tus. Je connais des tas d'anciens d'Algérie. Certains regrettent et culpabilisent, d'autres préfèrent penser qu'avec leurs blessures de guerre, ils ont

payé [...]. Avec les aveux de Massu et d'Aussaresses, il va peut-être y avoir beaucoup de petits-enfants qui vont demander des comptes à leur grand-père. »

Khalid ALAOUI

Références bibliographiques :

- . Bibliothèque de Travail 2 n°157, *La guerre d'Algérie*, octobre 1983
- . ALLEG Henri, *La guerre d'Algérie*, Julliard, 1960.
- . BRANCHE Raphaëlle, *La Torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Gallimard, 2001.
- . COURRIERE Yves, *La guerre d'Algérie*, Fayard, Paris, 1968-71.
- . DROZ Bernard, LEVER Evelyne, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, coll. Points Seuil, Paris, 1982
- . ROTMAN Patrick, TAVERNIER Bertrand, *La guerre sans nom. Les appelés d'Algérie 54-62*, Paris : Seuil, 1992.
- . STORA Benjamin, *Appelés en guerre d'Algérie*, Découvertes Gallimard Histoire, 1997.
- . VIDAL-NAQUET Pierre, *Les crimes de l'armée française : Algérie 1954-1962*, La découverte, 2001.
- . VITTORI Jean-Pierre, *On a torturé en Algérie*, Ramsay, 2000.

Voir aussi :

L'Humanité, « Noël Favrelière : il y a des enquêtes à ouvrir », 23 novembre 2000 – « Torture, Noël Favrelière : le déserteur sans haine », 31 octobre 2000 – Stive Dany, *L'Humanité*, « appel à la condamnation de la torture durant la guerre d'Algérie », 31 octobre 2000 – « cran avec le petit écran, le chemin de l'honneur », 4 novembre 2000 – « Merde à cette putain d'armée », 9 novembre 2000.

Site internet : <http://www.lcr-rouge.org/debat/debat260.html> : Débats = Littérature et torture / Internationalistes en Algérie



A propos du témoignage de Henri Alleg, *La Question*

Henri Alleg est né en 1921 à Londres de parents juifs polonais. Il s'engage très jeune en tant que militant communiste. En avril 1940, il s'embarque pour Alger en raison de l'antisémitisme qui régnait alors. Il rencontre de jeunes Algériens communistes.

Il dirige de 1950 à 1955 le journal, *Alger républicain*. C'était le seul quotidien en Algérie qui ouvrait ses colonnes à toutes les tendances de l'opinion démocratique et nationale algérienne. C'est pour cette raison qu'il est interdit en septembre 1955. Henri Alleg multiplie les démarches pour que soit levée cette mesure d'interdiction. Bien que cette mesure soit reconnue illégale par le tribunal administratif d'Alger, les autorités continuent de s'opposer à la réparation du journal.

En novembre 1956, pour échapper à la mesure d'internement qui frappe la plupart des collaborateurs du journal, il est contraint de passer dans la clandestinité.

Il est arrêté le 12 juin 1957 par la 10^{ème} division de parachutistes, au domicile du militant communiste Maurice Audin, qu'il venait voir. Mais, ce dernier avait été arrêté la veille. Henri Alleg est sequestré et torturé à El-Biar dans la banlieue d'Alger, pendant un mois entier.

Il est ensuite transféré au camp de Lodi d'où il fait parvenir en France une copie de la plainte qu'il a déposée fin juillet entre les mains du procureur général d'Alger : il y dénonce les tortures dont il a été victime. Cette plainte connaît un grand retentissement dans la presse française et internationale. Des rumeurs circulent sur son enlèvement et même sur son décès. Mais le 17 août, il est enfin présenté à un magistrat instructeur. Il est ensuite incarcéré à la prison civile d'Alger.

C'est son avocat Léo Matarasso, l'un des organisateurs du Tribunal Russell sur les crimes de guerres commis au Vietnam, qui l'incite à écrire plus tard et à publier son témoignage. Prétextant l'apprentissage du russe, il obtient du papier et trompant la vigilance des gardiens il a passé le manuscrit à son avocat lorsque ce dernier venait le voir au parloir de la prison.

Transféré ensuite dans une cellule de l'hôpital de Ponchaillou, à Rennes, il s'en évade en 1961 grâce à ses amis communistes.

En 1962, à l'indépendance, il retourne en Algérie. Il opte pour la nationalité algérienne. Il reprend la direction d'*Alger républicain* qu'il fait reparaître. En 1965, après la prise de pouvoir par le Colonel Boumediène, il doit quitter l'Algérie. De retour en France, il rentre au journal, *L'Humanité*.

La question, ouvrage publié le 12 février 1958 aux Editions de Minuit, est un témoignage sur la pratique de la torture par l'armée française durant la guerre d'Algérie, alors en cours.

A sa sortie, ce livre connut un retentissement énorme, au point d'être saisi le 27 mars 1958 « pour participation à une entreprise de démoralisation de l'armée, ayant pour objet de nuire à la défense nationale ». Son auteur est lui-même inquiété : il est inculpé pour « reconstitution de ligue dissoute [le parti communiste algérien] et atteinte à la sûreté de l'Etat », puis est finalement condamné à une peine de dix ans de prison. Après un an de détention à Rennes, il réussit à s'évader de l'hôpital où il avait été admis.

La question, publié en pleine guerre d'Algérie, c'est-à-dire dans un contexte où celle-ci ne fait pas l'unanimité, fait preuve de sobriété dans le ton alors que les descriptions des scènes de torture ne manquent pas de détails : ce sont probablement l'authenticité de ce qui est raconté et la manière de le faire qui ont fait de ce livre un livre-événement. Il ne sera pas question ici de refaire l'historique de cette guerre ; il s'agira avant tout, tout en restant le plus proche possible du texte, d'expliquer celui-ci, de cerner ce qu'il révèle et d'essayer de comprendre pourquoi il a pu prendre autant d'importance lors de sa parution. Et, en conséquence, en quoi il est une lecture à faire aujourd'hui encore.

Dans *La question*, Henri Alleg rapporte des événements vécus. De 1950 à 1955, il est directeur du journal *Alger Républicain*, « le seul quotidien ouvrant ses colonnes à toutes les tendances de l'opinion démocratique et nationale algérienne » (p.7 de la réédition de 2001), et qui, à ce titre, gêne les autorités, en pleine opération de « pacification ». Le journal se voit interdit de paraître en septembre 1955. Alleg poursuit clandestinement les activités liées au journal, jusqu'au jour où il est arrêté, le 12 juin de l'année 1957 et séquestré à El-Biar, dans la banlieue d'Alger, pendant un mois ; un mois durant lequel il est torturé par les militaires français : c'est précisément ceci qu'il rapporte dans son récit.

Le texte est relativement court – une centaine de pages – et fait l’objet d’un découpage en neuf chapitres. Il relève d’un certain classicisme du point de vue de l’écriture : l’auteur ne recherche aucune stylisation particulière, et n’emploie que très rarement des figures de style. Pour les scènes de torture, pourtant pénibles (coups, électrocutions, brûlures, absorptions massives d’eau, etc.), et qui constituent l’essentiel de l’ouvrage, les descriptions restent sobres. Elles portent sur les pièces où les tortures ont lieu :

« [...] la cuisine du futur appartement. Un évier, un potager de faïence, surmontés d’une hotte dont les vitres n’étaient pas encore placées : seule était posée la structure métallique. Au fond, une porte-fenêtre camouflée de cartons rapiécés qui obscurcissaient la pièce » (p.25).

Elles s’intéressent également aux objets employés lors des séances de torture, mais là encore, en ne s’en tenant qu’aux faits, presque un peu de façon technique :

« Jacquet, toujours souriant, agita d’abord devant mes yeux les pinces qui terminaient les électrodes. Des petites pinces d’acier brillant, allongées et dentelées. Des pinces « crocodiles », disent les ouvriers des lignes téléphoniques qui les utilisent. Il m’en fixa une au lobe de l’oreille droite, l’autre au doigt du même côté ». (p.31)

Quant aux souffrances subies, l’auteur reste aussi très sommaire, il semble pratiquer une sorte d’objectivation des événements. A défaut de savoir ce qui se passait dans l’esprit du prisonnier (peur, rage, courage, etc.), seules les réactions physiques sont exposées :

« Dans les mains de mon tortionnaire, je vis un appareil plus gros, et dans la souffrance même je sentis une différence de qualité. Au lieu des morsures aiguës et rapides qui semblaient me déchirer le corps, c’était maintenant une douleur plus large qui s’enfonçait profondément dans tous mes muscles et les tordait plus longuement. J’étais crispé dans mes liens, je serrais les mâchoires sur mon bâillon et gardais les yeux fermés ». (p.37-38)

Cette écriture lapidaire, constituée de nombreuses phrases courtes et qui donne un certain rythme à l’ensemble, pourrait laisser penser à une sorte de détachement de la part de l’auteur, ce qui n’est évidemment pas le cas, même s’il est vrai que ce dernier connaissait déjà ces pratiques avant même d’en avoir été la victime :

« Puis, prenant des mains de Lorca une magnéto que celui-ci lui tendait, il l’éleva à la hauteur de mes yeux et me dit, retournant l’appareil déjà cent fois décrit par les suppliciés : « Tu connais ça, n’est-ce pas ? Tu en as souvent entendu parler ? Tu as même écrit des articles là-dessus ? [...] » (p.28-29)

Pour mieux cerner tous ces éléments, il convient de rappeler les conditions dans lesquelles ce récit fut écrit. Henri Alleg l’a rédigé quatre mois après son arrestation, alors qu’il était encore en détention, à la prison de Barberousse, située à Alger. Ce texte fut écrit par petits morceaux qu’il transmettait, un à un, secrètement à son avocat lors des entrevues avec ce dernier. Pour ne pas attirer l’attention sur ses

textes, il les faisait tous commencer par la formule suivante : « Cher maître, ci-joint quelques éléments pour éclairer ma plainte ». Alleg n'a pas été en mesure de relire son récit avant qu'il ne soit publié. Ceci peut expliquer la brièveté et la sobriété du texte. S'il avait pu le relire, peut-être l'aurait-il un peu étoffé de passages introspectifs.

On peut également imaginer que, dans un premier temps, l'acte d'écriture a compté plus que toute autre chose. En effet, on pourrait attribuer à l'écriture de ce récit une vertu thérapeutique, un besoin qu'a ressenti Alleg quelques temps après avoir vécu cette terrible épreuve, mais Alleg l'individu, et non plus le journaliste ou l'activiste politique. Le parallèle peut être fait avec des éléments rapportés et expliqués par Michel Borwicz dans *Ecrits des condamnés à mort sous l'occupation nazie (1939-1945)* (Gallimard, 1973, nouvelle édition Folio Histoire, 1996). Ce parallèle a bien entendu ses limites : les contextes de la guerre d'Algérie et de la Seconde Guerre mondiale ne sont pas identiques, toutefois certains rapprochements, concernant en l'occurrence la naissance des écrits et la psychologie qui s'y rattache, peuvent être opérés. En premier lieu, il y a la *compensation* par l'écriture, ou le fait d'« accomplir une tâche jugée utile, un devoir exécuté de son propre gré et non pas ordonné par les bourreaux » (Michel Borwicz, p.341), mais surtout, et peut-être davantage, le *processus de clarification* au cours duquel « la pensée, l'image, le sentiment, une fois formulés, deviennent plus concrets et par suite plus contrôlables »(id., p.344) ; en ce qui concerne Alleg, l'écriture, au-delà du fait de témoigner, a probablement eu pour objet, au départ, de clarifier tout ce qu'il a vu et entendu, tout ce qu'il a vécu, même si cela ne fut pas facile aussi bien matériellement que psychologiquement :

« Jamais je n'ai écrit aussi péniblement. Peut-être tout cela est-il encore trop frais dans ma mémoire. [...] Mais il fallait que je dise tout ce que je sais ». (p.110)

D'une certaine manière, nous sommes ici en présence de ce que Roland Barthes a appelé une « écriture militante », qu'il décrit ainsi : « [...] l'écriture à laquelle je me confie est déjà tout institution ; elle découvre mon passé et mon choix, elle me donne une histoire, elle affiche ma situation sans que j'aie à le dire ».

Cette écriture ferait d'Alleg quelqu'un « à mi-chemin entre le militant et l'écrivain, tirant du premier une image idéale de l'homme engagé, et du second l'idée que l'œuvre écrite est un acte » Il n'a pas besoin de s'expliquer trop longuement sur ce qui l'anime, la révolte, la haine, le sentiment d'injustice, d'autant que l'écriture s'inscrit dans un contexte. Son récit à lui tout seul, dans sa sobriété même, est suffisamment significatif pour que le lecteur comprenne en quoi ce dernier est important, et dans quelle mesure il contribue à une réflexion plus large sur la guerre d'Algérie.

Car, –et le lecteur ne doit pas l'oublier–, ce récit est avant tout un témoignage, et à ce titre la volonté de parler et de révéler un vécu a sûrement pris le pas sur les critères littéraires ou le style d'écriture. Une première réflexion peut être menée autour du nom de la collection dans laquelle est paru ce livre : *Documents*. Notons au

passage que d'autres ouvrages, ayant pour objet eux aussi la guerre d'Algérie, sont parus dans cette collection, notamment *Le désert à l'aube* (1960, 2000) de Noël Favrelière, *L'affaire Audin* (1958, 1989) et *La torture dans la République (1954-1962)* (1972) de Pierre Vidal-Naquet. Le terme de « document » n'est pas anodin : pour les critiques d'après-guerre, à propos des écrits nés pendant la Seconde Guerre mondiale, il signifie que « tantôt [...], grâce à ses qualités, l'ouvrage est expressif au point de provoquer chez un lecteur les images et les sentiments adéquats à la réalité décrite, tantôt, au contraire, que l'ouvrage, tout dépourvu de qualité, peut servir de *document* » (Michel Browicz, p.351). Pour résumer, un document, bien au-delà de sa forme jugée conforme ou non à des critères définis, a pour tâche de renseigner, de provoquer des images, ou encore, dans une acception plus stricte, de servir de preuve, d'information. Dans le cas de *La question*, il était important, aux yeux d'Henri Alleg, que soient connues les pratiques de l'armée française en Algérie ; son récit n'a d'autre but que celui-ci, celui de faire savoir, et par l'écriture de faire prendre conscience. Il écrit d'ailleurs : « Tout cela, je devais le dire pour les Français qui voudront bien me lire. [...] Il faut qu'ils sachent pourtant ce qui se fait ici EN LEUR NOM ».(p.112)

« Ce n'était pas une œuvre littéraire, c'était un écrit de combat ». (Entretien avec François Forestier, *Le Nouvel Observateur*, 16 août 2001)

La question dénonce la torture et l'attitude de l'armée française durant la guerre d'Algérie. La torture a été pratiquée en masse : en l'occurrence, en plus de cris entendus et d'anonymes croisés, Alleg relate des rencontres effectuées à la prison même (Mohamed Sefta, Boualem Bahmed, Maurice Audin) et rapporte le nom de nombreuses personnes (Djamila Bouhired, Elyette Loup, Nassima Hablal, Annick Castel, etc.), connues ou non. Les tortures pratiquées, il a l'occasion de les décrire lorsque lui-même les subit, mais il y a aussi tout le vocabulaire employé par les militaires. Les termes qu'ils utilisent apparaissent tout au long de l'œuvre et traduisent l'état d'esprit général, caractérisé principalement par le racisme (« grosse légume », « rats », « troncs »), une certaine gratuité dans la violence (« client », « fauves »), avec des références qui peuvent mettre mal à l'aise (« Ici, c'est la Gestapo ! »). Mais ce qui marque surtout, c'est la volonté de dissimuler, et en quelque sorte de ne pas assumer ce qui se passe, volonté marquée par toute une série de termes officiels, ou en tout cas installés dans le langage quotidien, et qu'Alleg ne manque pas de signaler au moyen de guillemets, comme « centre d'hébergement » et « centre de tri » pour camp d'emprisonnement, « disparition » pour meurtre, « prendre en charge » et « travail » pour la torture, et « pacification » pour guerre et terreur. L'auteur a bien conscience que pour la plupart des militaires, c'est le conflit qui les a rendus violents et haineux :

« Je regardai ce jeune à la figure si sympathique, qui pouvait parler des séances de tortures que j'avais subies comme d'un match dont il se souviendrait, et qui pouvait venir me féliciter sans gêne, comme il l'aurait fait pour un champion cycliste. Quelques jours plus tard, je le vis congestionné, défiguré par la haine, battre dans l'escalier un Musulman qui ne descendait pas assez vite : ce « centre de tri » n'était pas seulement un lieu de tortures pour les Algériens, mais une école de perversion pour les jeunes Français »(p.91)

Le retentissement du livre est relativement conséquent en France : plusieurs milliers d'exemplaires sont vendus, et même après sa saisie par les autorités, celui-ci continue de circuler sous le manteau, il est traduit dans de nombreuses langues et bénéficie d'une couverture médiatique importante. Peu de temps après sa saisie, une « Adresse solennelle à M. le Président de la République » fut signée par des grands auteurs français comme François Mauriac, Jean-Paul Sartre et Roger Martin du Gard entre autres. Au bout du compte, *La question* et son auteur, comme d'autres, ont surtout joué un rôle de catalyseur pour tous ceux, intellectuels, écrivains et journalistes, qui ont milité tant bien que mal contre la torture et les pratiques de l'armée française, auprès des autorités et de l'opinion publique à l'époque. C'est ce que souligne notamment Raphaëlle Blanche dans son ouvrage consacré justement à ce sujet :

« Avec Henri Alleg, Maurice Audin et Djamila Bouhired, [Djamila Boupacha] est une des rares victimes de la torture dont les métropolitains connaissent le nom. Tous les quatre ont fait l'objet de livres relatant leurs détentions et interrogatoires. Si ces quatre victimes ne sont pas représentatives des autres, ce n'est pas tant à cause de leur éducation, ou du fait qu'elles aient été torturées à Alger – ce qui constitue néanmoins des spécificités notables –, mais en raison de leur célébrité.

Leur médiatisation en fait des symboles : symboles des méthodes employées par l'armée, symboles de la raison d'Etat et symboles de la lutte contre cette dernière. La majorité des plaintes, pour avoir été moins médiatiques, sont moins connues, moins complètes, moins fouillées ; elles sont surtout représentatives du fonctionnement de la justice et ne reflètent que la partie émergée d'un iceberg de crimes judiciairement et juridiquement tus à jamais ». (p.386)

De même, le choix du titre, par Jérôme Lindon, alors directeur des Editions de Minuit, est assez pertinent, puisqu'il permet de rattacher l'œuvre à plusieurs niveaux. Au-delà de la référence historique à cette torture – la question – pratiquée jusqu'à la Révolution française, le titre renvoie au texte lui-même, à la question que les tortionnaires posent à Alleg à longueur de temps (« Où es-tu hébergé ? »), mais il renvoie également au contexte historique – Pourquoi pratiquer la torture en Algérie ? –, et plus largement à une question de protestation : Pourquoi ?

La torture, pendant la guerre d'Algérie, a été justifiée, aux yeux de certains, par la recherche de renseignements, notamment à l'encontre de prisonniers appartenant au FLN ; elle a surtout révélé un certain sadisme, et a servi à répandre la terreur, une arme qui ressurgit souvent lors des conflits. Henri Alleg, comme d'autres, a fédéré des personnes et des opinions à un moment donné, et a permis d'alimenter un débat, même si finalement il aura fallu attendre une quarantaine d'années – *La question* ne fut réédité qu'en 2001 – pour que celui-ci commence à avoir de l'écho. Son ouvrage, qui recouvrait les principaux éléments d'une plainte déposée, à l'époque, auprès du procureur d'Alger, plainte qui n'a pas abouti, était dans l'immédiat un manifeste pour que soient condamnés et stoppés ces actes.

Mais bien au-delà, son ouvrage, comme il le déclara lui-même [entretien avec Jacques Dimet dans *L'Humanité* du 3 novembre 2000 : « La torture en elle-même,

malgré toute son horreur n'est pas première. La chose initiale, c'est le système imposé par le système colonial et le colonialisme, pendant toute la période du colonialisme »], n'a été qu'une pierre de plus dans un procès plus vaste que celui de la guerre elle-même et qui est celui du colonialisme, ce système contre lequel les Algériens ont lutté jusqu'au jour où ils obtinrent enfin leur indépendance.

Benoît POINTREAU



Henri Alleg, *Quarante ans après la guerre d'Algérie, Retour sur « La Question »* (Entretien avec Gilles Martin, Editions Aden, Le Temps des Cerises, 2001).

Ce second ouvrage est publié en septembre 2001, en réaction aux révélations du général Aussaresses dans son livre intitulé *Services spéciaux, Algérie 1955-1957*, publié en mai 2001. Il reconnaît, entre autres, avoir supervisé la pendaison, déguisée en suicide, du leader indépendantiste, Larbi Ben M'Hidi, en mars 1957, ainsi que la mort, fin mars, de l'avocat Ali Boumendjel, elle aussi déguisée en suicide.

A la suite de plusieurs plaintes contre l'auteur pour « complicité d'apologie de crimes de guerre » émanant de la Ligue des Droits de l'Homme, du Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples (MRAP) et de l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), un procès s'est tenu du 26 au 29 novembre 2001 au tribunal correctionnel de Paris. Ces trois associations ont également porté plainte contre les deux éditeurs, Olivier Orban, PDG des éditions Plon et Xavier de Bartillat, directeur des éditions Perrin pour le même motif.

Le 25 janvier 2002, le tribunal correctionnel a condamné le général Aussaresses à 7500 euros d'amende. Ses deux éditeurs ont été chacun condamnés à 15 000 euros d'amende.

Cet ouvrage se présente sous la forme d'un entretien dans lequel Gilles Martin, journaliste belge, pose une trentaine de questions à Henri Alleg. Ces questions permettent à l'auteur d'aborder plus ou moins longuement plusieurs thèmes que nous regroupons en cinq entrées que nous allons présenter successivement : les conditions d'écriture et les réactions suscitées lors de la parution de *La Question* – l'opinion française, y compris celle des trois principaux généraux qui ont joué un rôle déterminant pendant la guerre d'Algérie – la guerre et le colonialisme – la torture– le combat pour la vérité.

Les conditions d'écriture et les réactions suscitées lors de la parution de *La Question*

H. Alleg écrit son livre clandestinement dans sa cellule. Il souligne la solidarité de ses compagnons de cellule pour l'aider à faire passer ses feuillets : « Le premier détenu appelé au parloir et qui en revenait faisait savoir aux autres quel surveillant était de service et je décidais en conséquence » (p.65-66). Il rend hommage à ses différents avocats français (entre autres, son ami Léo Matarasso, Nicole Dreyfus, Gisèle Halimi, Henri Douzon) qui ont également pris des risques. Dans cette évocation, nous remarquons qu'il oppose les liens d'« amitié » et de « camaraderie militante », « ces femmes et ces hommes exceptionnels » pour désigner ses avocats à

la « méfiance » des gardiens, à celle d'un des surveillants « particulièrement hargneux ».

Lorsque son livre paraît en France en février 1958, il est interdit le 27 mars de la même année, car le gouvernement de l'époque voulait « empêcher que la réalité de la guerre ne soit connue et que ne se développe la contestation » (p. 17).

Jérôme Lindon, l'éditeur de *La Question*, fit signer à quatre écrivains « de grand renom » (Malraux, Martin du Gard, Mauriac et Sartre) une pétition contre la saisie de l'œuvre. Il s'agit d'une « Adresse solennelle à M. le Président de la République » (René Coty) dans laquelle ils le sommaient « au nom de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de condamner sans équivoque l'usage de la torture qui déshonore la cause qu'elle prétend servir ».

Avant sa saisie, 75 000 exemplaires avaient circulé. Malgré la répression, l'œuvre paraît très vite clandestinement en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne et en Italie.

Cette pétition permet à des Français de découvrir « le vrai visage de la guerre ». Henri Alleg expose le plus objectivement possible le débat qui oppose les colonialistes, représentés par le gouvernement, aux défenseurs de la vérité. Il condamne l'endoctrinement des Français, dès l'école par la propagande officielle qui véhicule l'idée d'une « supériorité impériale ».

Il dénonce également l'ambiguïté du discours politique. Ainsi, le socialiste Guy Mollet veut que « le sort futur de l'Algérie ne soit en aucun cas déterminé unilatéralement » et en même temps, il revendique « sa détermination « à maintenir et renforcer l'union indissoluble entre l'Algérie et la France métropolitaine » (p. 40).

La décision du Parti Communiste français de voter les Pouvoirs spéciaux en mars 1956 s'inscrit, selon Henri Alleg, dans cette ambiguïté. Le P.C.F a voté pour empêcher l'alliance entre le P.S et la droite qui conduisait inévitablement à la poursuite de la guerre. Or, le P.C.F voulait la paix. Mais, en déléguant les pouvoirs de la police à l'armée, des camps et des zones interdites furent créés et la torture persista. La raison véritable de ce vote est qu'il cherchait à nouer une nouvelle alliance avec le P.S, tout en connaissant fort bien les conséquences. Pour se dédouaner, le P.C prétendit que cela faciliterait la conclusion de la paix en Algérie. En aucun cas, il ne s'agissait de l'indépendance de ce peuple. Depuis la guerre froide, défense de Moscou oblige, les cadres du P.C étaient formés à l'idée qu'une Algérie indépendante tomberait sous la coupe de l'impérialisme américain, ce qui renforcerait le camp antisoviétique et était donc inacceptable.

Par contre, la position de l'armée est sans équivoque. Cependant, les témoignages des généraux Massu, Bigeard et Aussaresses sont contradictoires.

Le premier l'est particulièrement car après avoir nié l'existence de la torture puis l'avoir reconnue en la justifiant, dans *Le Monde* du 21 juin 2000, il regrette ces atrocités dont « on aurait pu se passer ». Henri Alleg ironise les propos de Massu qui est un catholique pratiquant : « Il pensait sans doute en manifestant ses regrets, qu'il était préférable, s'il devait bientôt se présenter devant son créateur, d'avoir d'abord confessé ses crimes et proclamé sa « repentance ». On sait que c'est très à la mode aujourd'hui et, comme on dit, « ça ne mange pas de pain ». Alors, pourquoi s'en priver ? » (p.34)

Dans le même article du *Monde*, le général Bigeard persiste à nier toute responsabilité dans la pratique de la torture alors que l'un des procédés d'exécution

sommaire porte son nom « les crevettes Bigeard ». Il s'agissait de larguer des prisonniers les pieds pris dans le ciment du haut d'hélicoptères.

Vis à vis du général Aussaresses qui se vante des crimes commis, Henri Alleg cesse d'être ironique et revient sur la responsabilité qu'a ce dernier dans les morts de Larbi Ben M'Hidi et d'Ali Boumendjel. Le champ lexical de l'horreur (« aveux effrayants » qui « ont bouleversé » les jeunes Français, « la guerre et les atrocités qu'elle avait entraînées ») traduit le sentiment de révolte de l'auteur car le général Aussaresses feint d'ignorer des crimes dont il est l'instigateur.

La guerre et le colonialisme

Les politiques et les généraux ont fait croire à l'opinion française qu'il s'agissait bien d'une guerre en parlant de « bataille d'Alger ». Mais en réalité, cette « bataille » était menée par les parachutistes sous la direction du général Massu. Ils procédaient à des arrestations massives de membres du F.L.N et après les avoir torturés, comme ils ne passaient pas aux aveux, ils les exécutaient sommairement. Tel fut le cas de Larbi Ben M'Hidi, membre de l'exécutif au F.L.N et de Boumendjel.

La thèse officielle concernant Ben M'Hidi était qu'il s'était pendu dans sa cellule. Bien plus tard, on le retrouvera dans un local militaire : il avait été pendu sur l'ordre de Bigeard qui l'avait interrogé auparavant. Quant à Boumendjel, à la sortie d'un interrogatoire, il aurait sauté par-dessus la balustrade d'une terrasse. Il fut en fait assassiné.

Comme ces atrocités étaient déguisées en suicide, Paul Teitgen, secrétaire général de la Police à Alger, n'a jamais su le nombre exact des « disparus » à cette époque. Le général Massu ne lui fournissait pas toutes les explications sur le sort des personnes arrêtées par ses hommes.

Cependant, comme le rappelle Henri Alleg, ces actes barbares existaient dès le début de la colonisation de l'Algérie. Il cite les propos du colonel de Montagnac en 1845 : « Voilà comment il faut faire la guerre aux Arabes : tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger les bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs. En un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens » (p. 25). Ce rappel permet à Henri Alleg de conclure sur les méthodes de guerre de la façon suivante : « Pour se faire obéir, il fallait se faire craindre et ne pas hésiter à utiliser les procédés les plus brutaux. On peut donc dire que l'utilisation de la torture n'est que le fruit répugnant mais, pour ainsi dire, normal du système colonial » (p. 26).

Il faut enfin tenir compte d'immenses réserves de gaz et de pétrole découvertes en Algérie.

La torture

Les officiers de carrière endoctrinaient les jeunes Français venus faire la guerre en Algérie en leur inculquant un esprit raciste. Ces derniers les croyaient naïvement. Pour les inciter à être sans pitié, les officiers tenaient des discours haineux pleins de mots argotiques et péjoratifs. Ils parlaient de « bougnoules » qui ne comprenaient que par la force. Ou encore : « Votre copain a été tué par des *fells* (mot venant de l'argot militaire qui désigne un partisan algérien soulevé contre l'autorité française), son cadavre a été profané, si vous ne le vengez pas, vous n'êtes pas des hommes ! » (p. 44)

Puis, Gilles Martin élève le débat sur la torture à un niveau plus philosophique. Henri Alleg répond en défendant la thèse marxiste lorsque le

journaliste lui demande son opinion sur la phrase suivante : « Tant qu'il y aura des hommes, il y aura de la violence, de la torture ». Pour Henri Alleg, c'est la division de la société en classes qui est à l'origine de la violence, générée par l'exploitation des plus pauvres par les plus riches. Il faut donc lutter pour la disparition de cette société : « L'exigence de l'humanité est, au contraire, de poursuivre le combat pour cette société nouvelle sans classes, et donc libérée de l'exploitation » (p.55-56). Pour que cesse la violence, l'intérêt collectif doit l'emporter sur le profit individuel.

Cette société de classes supprime toute humanité chez l'Homme et peut conduire au racisme généralisé. Alleg est scandalisé par les conclusions de sociologues américains au vu de statistiques qui affirment que : « les Noirs étaient « génétiquement » plus disposés à violer les lois et à s'engager dans la voie du crime que les Blancs » (p.59).

La torture apparaît donc comme le moyen pour les pays du Nord comme par exemple la France, les Etats-Unis et de l'Allemagne de soumettre les peuples du Sud « au nom de [leur] prétendue supériorité » (p.62). Ces populations étaient considérées par les colonisateurs comme des sous-hommes. Pour revenir aux tortures pendant la guerre d'Algérie, Henri Alleg met l'accent sur l'inhumanité des militaires français, « des tortionnaires » (p.63) pour reprendre son terme. D'ailleurs, ils se comparent eux-mêmes à la Gestapo.

Le combat pour la vérité

La vérité sur le passé colonial dérange encore de nos jours comme l'indiquent les réactions du président et du premier ministre (p.53).

L'un est « horrifié » des « confessions » d'Aussaresses. Alleg ironise car les sanctions « sévères » à son égard ne se sont limitées qu'à sa mise à la retraite et à sa radiation de l'ordre de la Légion d'Honneur en juin 2001. L'autre demande de laisser « travailler les historiens ». On est donc bien loin d'un Nuremberg pour l'Algérie. Ce sont les réactions qui ont fait suite à deux appels du 31 octobre 2000 et du 18 mai 2001 signés par douze intellectuels : Henri Alleg, lui-même, Josette Audin, épouse de Maurice Audin, Simone de la Bollardière, veuve du général condamné à deux mois de forteresse pour s'être opposé à la torture, Nicole Dreyfus, avocate de Baya Hocine et Djohar Akrou, Noël Favrelière, rappelé, déserteur, Gisèle Halimi, avocate de Djamila Boupacha, Alban Liechti, rappelé, insoumis, puni de quatre ans de prison, Madeleine Rebérioux, historienne, secrétaire du comité Audin, Germaine Tillion, ethnographe, résistante, auteur de *L'Afrique bascule vers l'avenir*, Jean-Pierre Vernant, historien, résistant, Pierre Vidal-Naquet, auteur de *La Torture dans la république*.

Il est important de révéler la vérité pour que les jeunes générations ne se laissent pas endoctriner dans des guerres sous prétexte de « combattre le terrorisme », « sauver la démocratie » et « défendre la liberté », « alors que le vrai motif d'intervention sera d'exploiter des gisements de pétrole, de gaz, de minerai, de diamants et d'empêcher tel peuple de se libérer » (p.71-72).

Isabelle THURIG